



DATE DE PUBLICATION : 12 février 2024

SUCCURSALE DE CRÉTEIL

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

Délégation de signature donnée par le Directeur départemental du Val-de-Marne **à la responsable du service des Entreprises**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Jean-Pascal PREVET, le 1^{er} mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis DELABY, Directeur départemental du Val-de-Marne (succursale de Créteil) et de Monsieur Nicolas CORTINOVIS, adjoint au Directeur départemental du Val-de-Marne, délégation est donnée à Madame Patricia DUMONT-MERCY, responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises de Créteil.

Madame Patricia DUMONT-MERCY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Créteil dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Créteil, le 12 février 2024

Denis DELABY